

LA SOCIÉTÉ CIVILE, L'AUTRE VICTIME DE L'IMPUNITÉ

Propos recueillis par Hélène Legeay, responsable des programmes Moyen-Orient à l'ACAT

Lorsqu'en 2015, quatre ONG palestiniennes soumettent à la Cour pénale internationale (CPI) des informations sur des crimes de guerre commis par Israël en Palestine, la rétorsion est immédiate : diffamation, harcèlement, menaces de mort. Les ONG israéliennes ne sont pas non plus épargnées. Mais selon Amjad Iraqi, chargé de plaider pour Adalah, cette répression n'entame en rien la détermination des défenseurs des droits de l'homme.

L'ASSOCIATION ADALAH

Établie à Haïfa (Israël), l'organisation Adalah défend la minorité arabe israélienne, sur les plans politique et juridique. Fondée en novembre 1996, elle dispense des conseils juridiques aux individus, aux organisations non gouvernementales et aux institutions. Adalah milite également pour la défense des droits de l'homme des Palestiniens dans les Territoires palestiniens occupés (TPO).

Quels sont les types d'attaques ou de pressions infligées aux ONG ?

Amjad Iraqi : Elles varient selon qu'elles s'adressent aux organisations palestiniennes ou israéliennes. Les ONG palestiniennes subissent les attaques les plus virulentes, surtout celles qui travaillent avec la Cour pénale internationale (CPI). Celles qui ont visé l'organisation Al-Haq en sont une bonne illustration. Ses donateurs et partenaires ont reçu, de la part de personnes prétendant être des employés d'Al-Haq, des mails critiquant l'organisation et écrivant prétendument sous le sceau du secret. Certains ont reçu des appels téléphoniques de personnes alléguant que l'ONG était financée par une société islamique malaisienne. Cette stratégie a échoué, les bailleurs et les partenaires étant restés aux côtés d'Al-Haq. Les attaques se sont donc tournées vers les salariés de l'organisation qui ont été intimidés. En février 2016, la représentante d'Al-Haq auprès de la CPI a reçu des menaces de mort par téléphone. Puis, des tracts diffamatoires ont été distribués dans son voisinage à La Haye (Pays-Bas). La plateforme de communication sécurisée qu'elle utilisait pour son travail a été piratée. Elle a acheté des téléphones prépayés sur lesquels elle a reçu des menaces dès la première utilisation, sans possibilité de tracer les appels. Il est apparu évident que ces attaques étaient menées par des personnes disposant d'une technologie et de capacités de renseignements dignes d'un État. Le représentant de l'ONG Al-Mezan en Europe a subi des menaces similaires.

Et du côté des ONG israéliennes ?

Sur le territoire israélien, les défenseurs des droits de l'homme sont mieux protégés, mais ils subissent une intense pression de la part des services de sécurité et des autorités publiques. Ils les qualifient, dans les médias, de menaces à la sécurité afin de les délégitimer auprès du public. Il y a peu, le Premier ministre a annoncé qu'il refuserait de rencontrer le ministre allemand des Affaires étrangères si ce dernier persistait à vouloir s'entretenir avec les ONG B'tselem et Breaking the silence. Ces dernières années, la pression s'est aussi accrue à travers l'adoption de législations anti-ONG dont l'objectif est d'imposer des tracasseries administratives et, surtout, de stigmatiser publiquement les organisations israéliennes de défense des droits de l'homme. Dans sa première version, l'un des projets de loi prévoyait même que les représentants d'organisations en partie financées par des fondations ou organisations étrangères – telles que l'Union européenne –, portent un badge à chaque entrée au Parlement. C'est une façon de les étiqueter comme « agents de l'étranger ». L'Union européenne a fait pression pour que cela soit retiré du projet de loi. En parallèle, le gouvernement essaie de créer une société civile alternative pro-gouvernement en collaborant avec des mouvements de droite, comme Ragavim et NGO Monitor, qui font notamment du plaidoyer auprès des Nations Unies.

La majorité juive israélienne adhère de plus en plus à ce front de droite qui perçoit les ONG comme des agents étrangers hostiles à Israël. Elle a peur de ce qu'il se passera si on remet en cause l'occupation et si les Palestiniens gagnent du pouvoir.

Pourquoi ces attaques se sont-elles accrues récemment ?

Ces attaques ne sont malheureusement pas nouvelles mais le public, y compris étranger, est mieux informé grâce à leur médiatisation. Elles connaissent toutefois une recrudescence depuis quelques années, en rétorsion aux actions internationales des ONG. Les défenseurs des droits de l'homme palestiniens présents à La Haye, Bruxelles (Belgique) et Genève (Suisse) sont des cibles privilégiées du gouvernement israélien. Le plaidoyer auprès de l'Union européenne et auprès de la CPI embarrasse sérieusement les autorités. Il en va de même pour les organisations israéliennes qui font de plus en plus de plaidoyer à l'international. B'tselem et Breaking the Silence, pour ne citer qu'elles, ont tenté, en vain, de dialoguer avec les autorités israéliennes. Elles se sont rendu compte que rien ne bougerait sans une pression internationale. Elles portent de plus en plus leur message à l'extérieur d'Israël et c'est pourquoi les pressions et les attaques à leur encontre se sont accrues.

Ces attaques portent-elles leurs fruits ?

Pas du tout. Elles n'entament en rien la détermination des défenseurs des droits de l'homme. Au début, les ONG palestiniennes dont des salariés ont été menacés de mort étaient soucieuses de préserver leur sécurité en ne révélant rien. Quand elles ont réalisé que les attaques allaient perdurer, elles ont décidé de les dénoncer publiquement pour responsabiliser notamment les gouvernements des États dans lesquels les pressions étaient exercées. Il y a aujourd'hui des enquêtes en cours aux Pays-Bas et en Belgique concernant ces menaces de mort. En étudiant les techniques utilisées, les enquêteurs ont d'ailleurs établi que leurs auteurs avaient de sérieuses compétences en matière de renseignement. Les ONG israéliennes B'tselem et Breaking the Silence ont elles aussi choisi de dénoncer publiquement les pressions qu'elles subissent, en rappelant à juste titre que les ONG palestiniennes subissent bien pire encore. ●